



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Séminaire national des pilotes des réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+)

Septembre / octobre 2021

### **Comment renforcer le pilotage pédagogique du réseau au service d'une meilleure fluidité des parcours de la maternelle à l'entrée au lycée ?**

Christian WASSENBERG, IGESR

Le pilotage pédagogique du réseau consiste à renforcer la cohérence nécessaire entre l'école et le collège en incitant les équipes pédagogiques à travailler en commun sur les évaluations nationales, élaborer des objectifs ou des méthodes communes pour l'apprentissage et l'évaluation. Au-delà des aspects législatifs et réglementaires, en considérant les besoins des élèves, le référentiel de l'éducation prioritaire donne des pistes très pertinentes à décliner concrètement pour permettre aux élèves d'acquérir de nouveaux savoirs qui reposent explicitement sur les acquis, l'expérience scolaire et éducative de l'école élémentaire.

Les pilotes du réseau optimisent la gestion de la ressource humaine. Leurs capacités relationnelles - empathie et écoute, argumentation et capacité à convaincre, adaptation du discours au degré d'adhésion des membres du groupe - se conjuguent à une éthique et une déontologie sans faille - sens de la loyauté, capacité à porter les valeurs et principes de la République, sens de l'équité.

La capacité à organiser et structurer une action éducative liée à un contexte particulier, l'organisation efficiente du travail d'équipe, l'aptitude à hiérarchiser les objectifs et les actions en situation complexe et à mettre en œuvre plusieurs styles de management en fonction de la situation, la créativité, la réactivité, l'adaptabilité, sont autant de compétences requises au service du pilotage pédagogique.

Le pilotage pédagogique nécessite cohésion et complémentarité entre chaque membre du trinôme. Les pilotes du réseau conjuguent leur expertise pédagogique et didactique pour aider les professeurs à identifier les méthodes d'apprentissage les plus efficaces et à concevoir des gestes professionnels communs transposables à tous les niveaux et à toutes les disciplines. À partir d'un plan d'action annuel jalonné d'actions inscrites comme priorités dans l'agenda, les pilotes identifient les thématiques didactiques et pédagogiques à traiter à partir des résultats des évaluations à l'entrée en 6<sup>ème</sup> et qui présentent un intérêt aux yeux des équipes enseignantes et éducatives. Des outils sont à leur disposition pour assurer la continuité école-collège : attendus de fin d'année et repères annuels de progression, livret scolaire unique, PPRE passerelles. Ils assurent, dans toute la mesure du possible, physiquement et systématiquement la co-présidence des instances institutionnelles auxquelles ils associent les équipes enseignantes et éducatives pour en fixer les contenus et ordres du jour : conseil école collège, comité de pilotage du réseau, conseils de cycle, actions les plus emblématiques

engagées à l'aide des heures de pondération accordées aux enseignants dans les établissements et écoles REP+.

Les inspecteurs référents du réseau d'éducation prioritaire font – tout comme leurs collègues IEN du premier degré – de la médiation des recommandations (notes de service du B.O. du 26 avril 2018), des guides de référence et ressources pédagogiques une étape incontournable. Il est indispensable que les professeurs qui enseignent en classe de sixième soient informés de la pédagogie de l'école primaire et des éléments des programmes de cycle 3 traités en CM2. De même, les professeurs des écoles doivent connaître les méthodes de travail utilisées généralement dans les collèges, les programmes du cycle 4 ainsi que les connaissances et compétences nécessaires à leur mise en œuvre.

Le trinôme met en œuvre une stratégie globale d'exploitation des évaluations pour insuffler une culture commune de l'évaluation. L'analyse et l'exploitation des évaluations CP, CE1 et 6<sup>ème</sup>, sur un même réseau, notamment en ce qui concerne la fluence, la compréhension, et la résolution de problèmes permet de repérer des compétences évaluées à chaque niveau et d'observer des évolutions. Les thématiques didactiques et pédagogiques à traiter découlent des résultats des évaluations à l'entrée en 6<sup>ème</sup> (compréhension fine de l'écrit, statut de l'écrit et de l'oral dans toutes les disciplines, appropriation des décimaux et des fractions, résolution de problèmes par étape, modalités d'évaluation...); cela permet de faire en sorte que les fragilités constatées au sein du réseau d'écoles ne soient plus présentes pour les élèves des cohortes suivantes. L'analyse fine des résultats avec les équipes de professeurs permet d'identifier des items précis échoués de manière récurrente ou inversement des items qui enregistrent une nette progression. Un regard approfondi permet par exemple d'établir des liens entre compréhension d'un texte lu et résolution de problèmes.

Il revient aux pilotes du réseau d'apprécier, chacun depuis sa place dans le trinôme, la pertinence et l'efficacité des gestes professionnels au regard des programmes et instructions, des acquis des élèves et de leurs progrès et d'impulser les inflexions nécessaires. À partir de l'analyse des résultats aux évaluations et à l'issue des visites de classe, ils sont en mesure de déterminer des besoins et d'organiser des formations en conséquence. L'IA-IPR référent du réseau fait appel, le cas échéant, à ses collègues IA-IPR des différentes disciplines pour engager des actions didactiques plus pointues sur des besoins repérés. Il participe aux instances du réseau et, dans toute la mesure du possible, aux groupes de travail mis en place (cf. *supra*).

Les pilotes valorisent les pratiques efficaces et encouragent les échanges et partages de pratiques et de services (par exemple dans le cadre des plans « mathématiques » et « français »). L'utilisation des heures de pondération octroyées en REP+ sur le temps de service pour renforcer la concertation pédagogique entre enseignants, la formation continue et les contacts avec les parents d'élèves est déterminante. L'organisation du temps de pondération ouvre à la souplesse et à l'adaptation au contexte local, mais est toujours assortie d'une reddition de comptes.

La mise en œuvre et le suivi du dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+ est riche d'enseignements pour les pilotes du réseau. L'efficacité de la mesure est conditionnée à un pilotage très structuré et un accompagnement rapproché des professeurs exerçant en classes dédoublées. Sur les territoires bénéficiant d'un véritable pilotage pédagogique, on constate des évolutions positives (évolution des pratiques enseignantes et par conséquent élévation des performances des élèves), mais il reste des points de vigilance, voire d'alerte.

Il revient aux pilotes du réseau de mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement des équipes et des professeurs, en privilégiant les démarches qui consistent à amener les enseignants à savoir décrire leur pratique toujours fortement référencée (guides pour enseigner la lecture, les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP et au CE1) dans la perspective d'une analyse réflexive. En témoigne la grille présentée à titre d'exemple concernant le début de CE2 en REP et REP+, utilisée comme outil d'observation, de repérage

et d'auto-évaluation pendant une période déterminée par le professeur. Elle conjugue observation des élèves et auto-évaluation des gestes professionnels, dans une démarche d'évaluation positive inscrite dans le développement professionnel. Le recueil d'informations a pour vocation de mesurer l'autonomie des élèves après deux années passées en classes dédoublées et à identifier les gestes professionnels qui constituent des leviers d'équité en classe à effectif ordinaire (différenciation et apprentissage de l'autonomie).

Les pratiques d'auto-positionnement ainsi observées dans le cadre de la mesure de dédoublement sont transférables globalement vers le second degré dans la mesure où les corps d'inspection – et en tout premier l'IA-IPR référent – en opèrent la promotion.

Soucieux de renforcer la cohérence nécessaire entre toutes les étapes de la scolarité de l'élève, les pilotes impulsent un travail tant avec l'école maternelle que le lycée.

L'école maternelle a toute sa place dans les travaux du réseau et doit y être pleinement intégrée. Au cycle I, former à l'oralité et à la maîtrise des sons et des rythmes, inviter au plaisir de la lecture, permettre l'acquisition d'un vocabulaire qui représente un capital lexical riche et efficace pour la réflexion, encourager l'analyse et la communication, promouvoir l'attention portée à l'autre sont autant d'objectifs déterminant une scolarité réussie à chaque étape.

La grande section dédoublée fait l'objet d'un accompagnement pédagogique renforcé afin que les professeurs puissent transmettre des connaissances et compétences qui, si elles ne sont pas adossées à des gestes professionnels rénovés, peuvent donner lieu à de fortes inégalités. Il s'agit de mettre à profit le nombre réduit d'élèves pour donner le goût d'apprendre et le plaisir d'aller à l'école, cultiver la curiosité, l'attrait pour la découverte, l'intérêt pour la manipulation des nombres et la résolution de problèmes. Ce sont là des compétences qui ont droit de cité – à des niveaux d'exigence différents – à chaque stade du parcours de l'élève, d'où l'importance d'un travail collégial réel au sein du trinôme de pilotage.

La continuité collège-lycée encore frémissante est à encourager : parcours Avenir, PEAC, suivi des élèves, échanges de pratiques entre équipes. Grâce au comité de pilotage, il est souhaitable d'élaborer une stratégie de liaison qui pourra s'appuyer sur des objectifs du réseau, des actions de formation et des projets collectifs.

Responsables pédagogiques, responsables de l'administration et de la réglementation ainsi que la gestion de crise, les pilotes du réseau garantissent les fondamentaux de l'acte pédagogique en s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire. Ils portent une attention particulière à la relation à l'élève et à la personnalisation de l'accompagnement, installent un climat mêlant bienveillance et exigence, veillent à la progressivité des apprentissages adaptés aux besoins des élèves, encouragent une évaluation rigoureuse, stimulante et valorisante et mettent en œuvre une coopération efficace avec les parents.